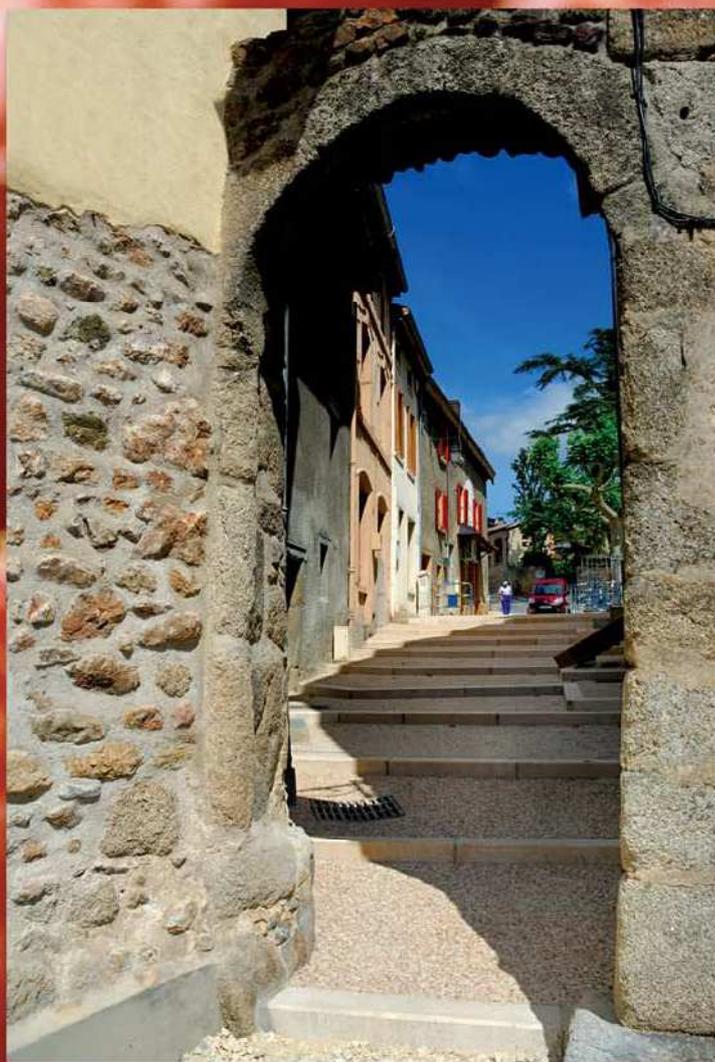


T HURINS'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Juillet 2008
N° 99



Intercommunalité



Sommaire

EDITORIAL.....	P. 3
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	P. 4-12
INFORMATIONS INTERCOMMUNALES.....	P. 13-14
VIE DE LA COMMUNE.....	P. 15-19
INFORMATIONS DIVERSES.....	P. 20-21
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 21-26
CALENDRIER DES FÊTES 2008.....	P. 26
ÉTAT CIVIL.....	P. 27
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	P. 27
LES CLASSES EN 8.....	P. 28

Horaires d'été de la Mairie de Thurins :

- Du mardi 15 juillet au samedi 30 août, la mairie sera ouverte uniquement les matins, de 8 h 30 à 12 h 00.
Fermeture les samedis 26 juillet et 16 août.
- A compter du lundi 1^{er} septembre, les horaires seront à nouveau :
lundi, mercredi, vendredi, samedi de 8 h 30 à 12 h 00 ; mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30 ; jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54
E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

*Nous invitons les associations à déposer leurs articles
pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 15 septembre 2008
ne paraîtra pas dans le numéro du quatrième trimestre 2008.*

Merci de votre compréhension.



Responsable de la publication : Chantal Kramp, adjointe
Comité de rédaction : la commission "information"
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (M^{me} Sylvie OLLON pour la photo des classes, Patrick SINGUIN, Bernard MEIGNIER, Marie-Maeva KRAMP, Rémi FAYOLLE et autres personnes, élus, membres d'associations thurinoises...)

Editorial



Depuis les dernières élections municipales, les exécutifs communaux, intercommunaux, syndicaux ou associatifs se sont mis en ordre de marche.

A Thurins, l'effectif du Conseil Municipal a été porté à 23 membres du fait de l'augmentation de notre population. Ceci permet de désigner 6 adjoints au lieu des 5 précédemment désignés lorsque le Conseil ne comportait que 19 membres.

Ce nouveau partage des compétences permettra une meilleure distribution des compétences et c'est tant mieux, les dossiers à conduire étant très nombreux. Vous avez pu découvrir cette répartition dans le bulletin précédent.

En ce qui me concerne, je continuerai à assumer directement la compétence «urbanisme» et ce seul domaine représente une lourde charge, tant les réflexions communales et les positions des services de l'Etat demandent à être harmonisées, notamment en ce qui concerne l'élaboration de nos documents d'urbanisme : P.L.U. et S.C.O.T.

En ce qui concerne les structures intercommunales, vous savez pouvoir compter sur l'implication et la motivation de toute l'équipe nouvellement élue. Vous retrouverez de nombreux élus thurinois en poste de responsabilité au sein des divers organismes communautaires ou syndicaux.

Cette envie de faire avancer les choses à travers des réflexions constructives se retrouve bien évidemment au niveau communal et c'est un réel plaisir de conduire une équipe motivée et volontaire où le sens de l'intérêt général est la règle.

Cette volonté d'agir et de faire mieux pour Thurins se traduit déjà par de multiples chantiers, qu'ils soient conduits par la Commune, par des syndicats ou par la Communauté de Communes.

Ces divers travaux, nous en avons bien conscience, occasionnent des gênes et des désagréments.

Je vous demande d'être patients et compréhensifs, le résultat devrait en valoir la peine.

Je conçois tout à fait que des remarques puissent être émises concernant ces divers points mais je pense aussi qu'il y a une façon normale de faire remonter son point de vue. Ce n'est certainement pas en menaçant ou en insultant que l'on se fait le mieux entendre : l'expression démocratique à laquelle tout citoyen a droit est toujours préférable et sera certainement mieux prise en compte.

Vous avez à vos côtés des élus motivés. Ne les découragez pas par des remarques «à l'emporte-pièce» qui relèvent plus d'une mauvaise humeur passagère que d'une réflexion élaborée ...

Je terminerai cette feuille par une note plus optimiste : le 3 juin, la Poste inaugurerait à la Goyenche son nouveau centre de tri. Ce nouveau local, spacieux et plus fonctionnel permettra aux agents de la Poste de bénéficier de meilleures conditions de travail et un meilleur service aux habitants de tous les secteurs postaux de Thurins et de Saint-Martin-en-Haut.

Ce résultat est le fruit de l'excellente collaboration qui a toujours prévalu entre la direction de la Poste et la Mairie. De nombreux obstacles ont dû être levés tout au long de la gestion de ce dossier et il est agréable d'apprécier le résultat final. Le maintien local de ce service est en soi un bel aboutissement ; il est aussi la preuve que la collaboration active et franche entre Mairie et Poste a pu apporter une meilleure réponse en terme de service public local.

Souhaitons que tous nos projets en cours et à venir répondent également au mieux aux attentes de toutes les composantes de la population de notre village.

C'est en tout cas le défi que l'équipe municipale se propose de relever tout au cours du nouveau mandat qui s'ouvre.

Bonnes Vacances et A bientôt

*Le Maire,
Roger Vivert*

Informations municipales (suite)



Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- Le Maire : les jeudi et samedi matin sur rendez-vous
- M. Chantre : le jeudi matin sur rendez-vous
- M. COSTA : le jeudi matin sur rendez-vous
- M. CLARON : le samedi matin sur rendez-vous
- M^{me} KRAMP : le mercredi matin sur rendez-vous
- M. PINSON : le vendredi matin sur rendez-vous
- M^{me} MEIGNIER : les mardi et jeudi matin sur rendez-vous

DES NOUVELLES DES GRANDS CHANTIERS EN COURS

• *Place de la fontaine*



Ouf !!! Les travaux se terminent !

Nous sommes pleinement conscients des désagréments qu'ont engendré, pour tous les Thurinois, les travaux de réhabilitation de la place et la mise en sécurité du chantier. Nous remercions tout particulièrement les riverains et les commerçants pour leur patience et leur compréhension pendant cette période.

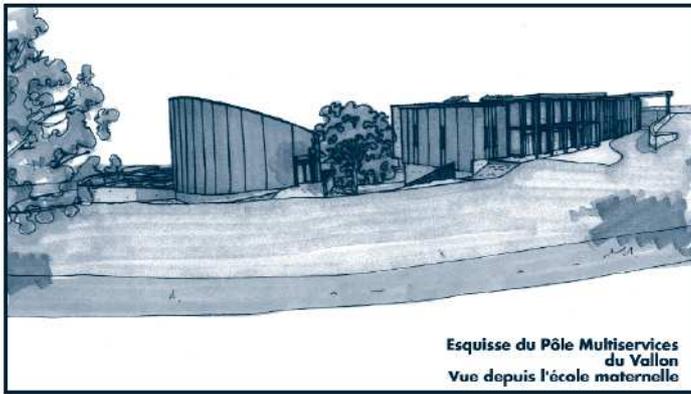
Cette place et les trottoirs élargis sont des espaces réservés aux piétons sur lesquels le stationnement est formellement interdit (24 h/ 24). Merci de respecter cette consigne pour le plaisir et la sécurité de tous.

• *Vestiaires Tennis Piscine*



Les travaux avancent, la fin de ceux-ci est prévue pour la mi-octobre.





Esquisse du Pôle Multiservices du Vallon
Vue depuis l'école maternelle



Esquisse du Pôle Multiservices du Vallon
Vue depuis arrivée dans Thurins

• Le Pôle Multiservices

ÉTAT DES LIEUX AUJOURD'HUI : LOCAUX NON RÉGLEMENTAIRES ET POPULATION EN CONSTANTE AUGMENTATION

Au début des années 2000, la nécessité de trouver des locaux plus adaptés aux besoins de la bibliothèque municipale et de la cantine scolaire devenait évidente, à cause de l'exiguïté des lieux et de leur inadaptation : situation en étage sans ascenseur ni issue de secours pour la première, bruit et salles ne satisfaisant plus la réglementation et les normes requises de nos jours pour la seconde.

Lors du recensement de 1998, Thurins comptait 2473 habitants, mais une forte expansion démographique au cours de la dernière décennie lui fait dépasser aujourd'hui les 2800 habitants. L'accroissement de la population de 1,5 % par an, défini dans le Plan Local de l'Habitat (P.L.H.) de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (C.C.V.L.) à laquelle nous appartenons, nous laisse envisager une population d'environ 3 500 habitants dans 15 ans.

OBJECTIFS

Une réflexion globale fut entamée par l'équipe municipale précédente sur les différents services et bâtiments municipaux, leur capacité d'évolution, les déplacements dans le village, les constructions nouvelles, les lieux de passage, de rencontre... Cette «étude de centralité» confiée à un cabinet d'urbanisme et finalisée en 2003 permit de définir un certain nombre d'orientations dans l'aménagement de la commune. Plusieurs points apparurent alors comme essentiels : construction d'un restaurant scolaire et d'une médiathèque, renforcement des commerces de proximité, redéfinition du centre bourg, le tout à l'aune des normes actuelles et futures liées notamment aux politiques de développement durable.

A ces différents besoins correspondent les objectifs suivants :

- Recréer une animation au cœur du village par le regroupement des activités éducatives, sportives et culturelles à proximité immédiate de la mairie, de l'église, des écoles et des commerces, facilement accessibles par un cheminement piéton sécurisé, avec la présence d'un arrêt des transports en commun¹.
- Limiter et sécuriser les déplacements entre les différents lieux fréquentés par les enfants.
- Limiter les déplacements en voiture puisque l'emplacement choisi, en bordure d'un parking de 80 places, permettra aux habitants de stationner facilement en plein centre du village, à très faible distance (150 à 200 mètres au plus) des différents services.
- Favoriser la mixité sociale par la création d'un restaurant municipal pouvant accueillir les personnes âgées en plus des enfants, le soutien aux associations locales, etc².

UN PROJET GLOBAL

Fin 2005, une étude de programmation est lancée pour préciser et mettre en relation tous les éléments du projet : restaurant municipal et cuisine (=> normes propres à la restauration collective), médiathèque (=> normes liées à la conservation des documents et à l'usage de matériel multimédia), chaufferie centrale au bois (énergie renouvelable), surfaces commerciales (dans le cadre de la politique de soutien au commerce de proximité dans l'Ouest Lyonnais), démarche Haute Qualité Environnementale (toit végétalisé, eau chaude sanitaire

solaire, etc). Été 2006, un concours d'architectes est lancé. C'est au cabinet d'architectes GERBE qu'est confiée la maîtrise d'œuvre.

La zone du Vallon, à l'entrée du centre bourg, s'avère être un site stratégique. C'est une zone de fort passage, permettant de recréer une continuité dans le village en reliant quartiers récents et anciens qu'un vaste secteur nu sépare jusqu'à présent. La pelouse située le long de la départementale D25 offre la superficie nécessaire, mais présente trois contraintes géotechniques fortes : la présence d'un cours d'eau (en souterrain à cet endroit), une pente importante, et la proximité d'un imposant remblai, encore récent, sur lequel est situé le stade de foot. Pour tenir compte de la première de ces contraintes, la construction, d'architecture contemporaine, comprendra deux bâtiments séparés par un passage paysager (à l'emplacement du cours d'eau souterrain) : à l'est, la médiathèque, et à l'ouest le bâtiment principal.

Tirant parti de la seconde de ces contraintes, les deux niveaux de ces bâtiments s'ouvriront largement, de plain-pied, en bas sur un parvis avec aire de stationnement côté D25 et en haut sur le cheminement piéton côté vallon. Le bâtiment principal comprendra en bas les commerces et en haut le restaurant municipal.

La troisième contrainte, liée au remblai, s'est avérée plus difficile à gérer, car une étude géotechnique approfondie a montré la nécessité de fondations spéciales qui ont notablement grevé le budget prévu initialement.

RÉALISATION

Dans le bâtiment principal, 400 m² environ seront dévolus aux commerces. La salle de restaurant et la cuisine se partageront une surface équivalente au premier étage. La partie basse de la médiathèque (un peu plus de 300 m² en tout) sera plus spécialement destinée à l'accueil et aux adultes, la partie haute étant réservée aux enfants et aux animations.

Le permis de construire a été déposé fin avril. Son instruction nécessite six mois, s'agissant d'un établissement recevant du public. Durant cette période vont être établis les appels d'offre et choisies les entreprises qui participeront à la construction. Celle-ci devrait débuter début 2009 et s'étaler sur deux années environ.

Le budget prévu avoisine les 3 millions d'euros (hors taxe, la TVA sur investissement étant récupérée deux ans après la fin des travaux), financés à parts sensiblement équivalentes premièrement par différentes dotations et subventions, deuxièmement par emprunt et troisièmement par autofinancement et réalisation d'actifs (dont la vente des locaux commerciaux).

Pour conclure, dans un village en pleine expansion, le pôle multiservice participera à la vie quotidienne. Lieu d'attraction, de service et de rencontre, il constituera un atout puissant pour la vie sociale et l'activité économique du village. Sans compter sur la force de l'image en terme de dynamisme et de qualité de vie dont il fera bénéficier la commune dans son ensemble.

¹ Lignes scolaires et lignes régulières, appelées à se développer notablement dans les années à venir.

² Cette volonté de la municipalité demeure très forte et la guide dans l'élaboration de ses différents projets, sans oublier l'obligation d'intégrer 20 % de logements sociaux dans les programmes de logements.

Informations municipales (suite)

COMMISSION VOIRIE

Travaux réalisés courant du mois de mai.

1. Elargissement et réfection des enrobés au niveau de la Côte de la R.D.75 à la R.D.315
2. Réfection des busages et enrobés chemin du Violet et de la Terrasse
3. Réfection d'une partie du chemin de la Durantière et de Combard.

ATTENTION

Travaux sur R.D.25 - Nouveau plan de circulation

La première tranche se termine et à compter du 30 juin 2008, mise en place du nouveau plan de circulation pour la deuxième tranche des travaux :

⇒ Route barrée de l'intersection de la route des Vergers à Pétagut. L'entrée du village se fera par la rue du 8 mai 1945 : circulation en montant depuis le garage de la colline (sur R.D.311) jusqu'à la place de l'église.

Pour repartir sur Lyon ou Saint-Martin-en-Haut, emprunter la rue de la Poste, puis le chemin du Géry (suivre les flèches).

EN CONSÉQUENCE :

- Le stationnement sera strictement interdit 24 h/24 sur toute la longueur de la rue du 8 mai 1945, du chemin de la Plaine, de la rue du Michard et rue de la Poste.
- L'arrêt de car «La Folletière» est transféré rue des Vergers.
- L'arrêt de car du parking de la mairie (lignes régulières et scolaires) sera transféré sur des Vergers pendant la 2^e tranche des travaux.

Des possibilités de parking de remplacement ont été indiquées aux riverains concernés.

Le plan de circulation est visible au panneau d'affichage de la place Dugas et disponible en mairie.

La municipalité vous remercie d'avance pour votre compréhension et compte sur votre coopération.

Il est demandé aux riverains de la R.D.25 au niveau de la Ratière et de la Folletière souhaitant se raccorder aux différents réseaux (gaz-E.D.F. - Câble-France Télécom - Eau) de le faire rapidement avant la réfection du tapis final.

COMMISSION BÂTIMENTS

Travaux réalisés

- **Eglise** : peinture sur les portes - finition de l'encadrement de la Sortie de Secours
- **Ecole primaire publique** : peinture du hall d'entrée et du couloir reliant les 2 bâtiments et divers travaux d'éclairage.

- **Aménagement des locaux** utilisés par la Maison de la Musique.
- **Entretien et mise en peinture** des menuiseries extérieures du local voirie - cimetière et du local pompiers - vestiaires foot.
- **Vestiaire foot** : peinture du Bar
- **Remise aux normes électriques** des bâtiments communaux.

COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES

Samedi 5 juillet à 20 h

Rendez-vous dans la cour de la Mairie où Isabelle Joyeux vous enchantera avec des Contes sur les Sorcières, suivis de Contes ruraux.

Dimanche 13 juillet

- 21 h 30 : retraite aux flambeaux
- 22 h 15 : feu d'artifice

Samedi 6 septembre

Forum des Associations à la salle St Martin de 9 h à 13h (Installation des stands possible à partir de 8 h).

Du samedi 11 octobre au jeudi 23 octobre

Exposition sur «L'Enfant et la Rue».

Médiathèque

Horaires d'ouverture au public pendant les mois d'été.

- **En juillet** : horaires habituels sauf la permanence du mercredi après-midi.
- **En août** : seules les permanences des samedis matins 9 août et 23 août seront assurées.

COMMISSION GESTION DES EAUX



Barrage

Cet ouvrage, dont la première pierre a été posée par Edouard Herriot, fut mis en service en 1932 pour l'alimentation en eau potable des communes du Syndicat Intercommunal des Eaux du Garon.

Aujourd'hui, cet équipement n'a plus cette fonction mais reste une retenue d'eau intéressante au niveau touristique (balades, pêche, détente...). Ce barrage «poids», propriété de notre commune est sous notre surveillance avec l'appui d'un bureau de contrôle, d'un géomètre, des services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.) et de notre service technique.

La situation, l'environnement, les caractéristiques de l'ouvrage : bassin versant de 600 hect., capacité de retenue de 100 000 m³, ont incité la municipalité à se rapprocher de la C.C.V.L. pour mettre en valeur ce patrimoine et conserver les traces du passé.

Le message a bien été reçu par cette collectivité qui va, dès l'automne, réaliser un aménagement «doux» des abords : parking en herbe, cheminement balisé, belvédères, panneaux d'informations, mobilier bois, ...

Une information détaillée sera remise à l'ensemble des Thurinois dans les prochains mois.



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Désignation des élus délégués auprès des associations ou syndicats partenaires

- Club de l'Age d'Or
Elues déléguées : Josette Jasserand, Anny Meignier, Christiane Bonnet
- Association des Familles (en cours de reconstitution)
Elue déléguée : Monique Blanc
- S.I.P.A.G. : Syndicat Intercommunal pour les Personnes ÂGées des cantons de Tassin et Vaugneray
Déléguées élues : Christiane Bonnet, Josette Jasserand
- Comité Consultatif «Plan Local de l'Habitat, logement d'accueil d'urgence, aire d'accueil des gens du voyage» de la C.C.V.L.
Déléguées élues : Anny Meignier, Monique Blanc
- Solidarité Emploi - Elu référent : Roger Richard

Mise en place du plan canicule

Comme ces dernières années, à la demande du préfet, **un registre nominatif est institué en mairie** afin d'organiser un contact périodique avec les personnes inscrites en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, pour leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Attention, la démarche d'inscription doit être volontaire.

Pour s'inscrire, il faut que la personne ou son représentant légal en fasse la demande par écrit ou sur simple appel téléphonique à la mairie.

LES PERSONNES CONCERNÉES SONT :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes adultes, handicapées bénéficiaires de l'allocation AAH ou ACTP, d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaires d'une pension d'invalidité.

Voir aussi les conseils dans la partie «informations diverses»

Informations municipales (suite)

COMMISSION GESTION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Enjeux globaux du développement durable

CLIMAT

Le célèbre «protocole de Kyoto» cherche à limiter l'augmentation de la température moyenne à la surface du globe à **environ + 2°C en 2050**, valeur au-delà de laquelle les risques climatiques deviendraient incontrôlables et ingérables.

Pour atteindre cet objectif, il faut que l'humanité diminue ses rejets de CO2 d'un facteur 2 d'ici 2050. Les pays industrialisés étant jusqu'à présent les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre, cela implique pour eux une diminution de leurs rejets d'un facteur 4 environ **soit une diminution d'environ 3 % par an**.

Dans notre collectivité thurinoise, tous les postes sont concernés : transports, chauffage, activités économiques, agriculture, etc.

ÉNERGIE

La découverte de nouvelles réserves de pétrole et de charbon, le développement du nucléaire et des énergies renouvelables n'y feront rien : au rythme d'expansion actuel, **le compte n'y est pas**. Il n'y aura pas assez d'énergie disponible pour satisfaire la demande mondiale. Les cours du pétrole, du charbon, du bois-énergie, de l'électricité ne vont cesser d'augmenter.

Pour faire face à cette crise énergétique (et financière), les instances internationales préconisent d'investir dans l'amélioration de l'efficacité énergétique plutôt que dans de nouvelles capacités de production : la première solution envisageable porte donc sur **les économies d'énergie**.

A notre échelle locale, le poste «transport» constitue de loin le premier sujet de préoccupation, à envisager en concertation avec les instances régionales.

ENVIRONNEMENT

Les problèmes environnementaux auxquels nos enfants auront à faire face sont bien connus :

- Biodiversité en diminution : il semble nécessaire de maintenir une certaine biodiversité, en conservant par exemple la meilleure variabilité possible parmi les espèces végétales locales et/ou anciennes.
- Pollutions résiduelles : l'ordure n'attend pas, elle attaque ! D'où une attention toute particulière portée au traitement des déchets, en liaison avec la C.C.V.L.
- Potabilité de l'eau : problème bien connu ici, pour lequel on a été jusqu'à construire un barrage... et sur lequel on continue d'agir par la mise en séparatif des réseaux...

POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN...

...une politique de développement durable se décline selon des axes variés. Plusieurs possibilités se présentent :

- Au niveau le plus exigeant existe la **certification ISO 14001**, qui est une certification professionnelle internationale de développement durable, encore rarement obtenue.
- **L'Agenda 21 local** est un plan d'actions concret et global pour un territoire, incluant développement durable, vie sociale et économique. Bâti en concertation avec les acteurs et la population, ce n'est pas une obligation. Mais la méthodologie qu'il requiert peut aider à structurer l'action locale.
- **Le Plan Energie Climat** est moins ambitieux en se limitant grosso modo à la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources. Il fait également l'objet d'une méthodologie structurée.
- Enfin, le **Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)** et le **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** ne peuvent que nourrir une démarche de développement durable.

La commission examine dans un premier temps ces diverses possibilités d'action, en liaison avec les autres instances de décision (C.C.V.L. notamment). En tout état de cause, nous sommes tous, en tant que citoyens thurinois, amenés à réfléchir et à agir en faveur du développement durable et d'une meilleure maîtrise de nos consommations d'énergie.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

JOURNÉE PLANTATION : mission accomplie



Cette matinée a pour but de permettre aux Thurinois, dans une ambiance conviviale, de se rencontrer, d'échanger ou de faire connaissance tout en participant à l'embellissement de notre commune donc à la qualité de notre environnement.

C'est aussi un moment fort pour sensibiliser, de façon ludique, les enfants à la valeur du travail collectif et au respect des espaces plantés. **Mission accomplie**, puisque, dès 7 h les «Transporteurs» chargeaient

les fleurs au local technique et les distribuaient sur différents points de la commune. A 8 h 30, après le plein de calories en croissants et café, les «Planteurs» de 5 à 70 ans reentraient en action, conseillés techniquement par Josette.

Organisation, efficacité, rapidité nous ont permis de terminer vers 11 h, l'heure idéale pour prendre ensemble l'apéritif bien mérité et enchaîner par un agréable moment passé autour d'une table.

Nous adressons tous nos remerciements aux «Transporteurs», aux «Planteurs», aux membres du Club de L'Age d' Or et à Josette notre Jardinier Chef.

Et à l'année prochaine encore plus nombreux.



AMBROISIE : ATTENTION ALLERGIES !

Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs. Agissez !

Calendrier	Cycle	Interventions recommandées	Précautions
Janvier	Graine en dormance		
Février	Graine en dormance		
Mars	Graine en dormance		
Avril	Germination	Paillis sur zone en chantier ou zone paysagère	
Mai	Plantule		
Juin	Petite plante encore sous couvert	Arrachage	Gants
Juillet 1 ^{ère} quinzaine	Plante de taille adulte	Arrachage, 1 ^{er} fauchage, désherbage chimique	Gants
Juillet 2 ^e quinzaine	Début de floraison	Arrachage, 1 ^{er} fauchage	Masque
Août 1 ^{ère} quinzaine	Floraison et fabrication de pollen	2 ^e fauchage	Masque
Août 2 ^e quinzaine	Floraison et fabrication de pollen	2 ^e fauchage	Masque
Septembre	Floraison et fabrication de pollen	3 ^e fauchage	Masque
Octobre 1 ^{ère} quinzaine	Floraison et fabrication de pollen	3 ^e fauchage	Masque
Octobre 2 ^e quinzaine	Fructification et apparition des graines	Destruction de la fane par brûlage	
Novembre	Fructification et apparition des graines	Travaux paysagers, ensemencement	
Décembre	Graine en dormance		

RAPPEL DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 20 JUILLET 2000

“...Les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricole), ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'État et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus :

- de prévenir la pousse des plants d'ambroisie,
- de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie.

En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie”.



Jeune plant d'ambroisie (de mai à début juin).



Ambrosie adulte, avant floraison (de juin à mi-août)



Ambrosie en fleurs (jusqu'à octobre)

Informations municipales (suite)

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES



La 4^e classe de l'école maternelle publique sera-t-elle fermée à la rentrée ?...

A ce jour, cette classe, ouverte il y a 2 ans, est bloquée à cause d'un nombre d'inscriptions « limite ». La décision finale sera prise à la rentrée scolaire, en fonction du nombre d'enfants inscrits présents ce jour-là.

Une classe fermée ne se rouvre pas facilement. Le nombre de naissances à Thurins, après un léger fléchissement en 2004, est en augmentation régulière ces dernières années. Ayant le souci de préserver l'avenir et de maintenir la qualité du service apporté aux familles, l'équipe municipale a été conduite à appliquer de façon très stricte les directives nationales concernant les demandes de dérogation au secteur scolaire.

Dérogation au secteur scolaire

Vu le nombre de demandes déposées en mairie cette année (14), une mise au point s'avère nécessaire.

Certains parents, entendant parler d'assouplissement de la carte scolaire, pensent qu'ils peuvent inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix.

Or, cette mesure ne s'applique ni aux écoles maternelles, ni aux écoles primaires qui relèvent toujours de la compétence des communes.

La loi (n°2005-157 de février 2005) indique les cas précis dans lesquels une demande de dérogation peut être accordée pour les enfants fréquentant l'école maternelle ou primaire :

- Structures d'accueil pour les enfants (nourrices agréées, accueil périscolaire, restauration scolaire) n'existant pas sur la commune de résidence. Ce n'est pas le cas à Thurins.
- Raisons médicales nécessitant l'inscription de l'enfant dans un établissement spécialisé n'existant pas sur la commune (certificat médical à joindre à la demande)
- Poursuite de la scolarité dans la commune où elle a commencé ou si des frères ou sœurs y sont déjà inscrits. (certificat de scolarité à fournir).

Toutes les communes de la C.C.V.L., après concertation, ont décidé d'adopter une même position face à ces demandes.

Il faut aussi savoir que la Commune, quand elle accorde une dérogation, est tenue de verser une participation financière aux communes accueillant un enfant de Thurins dans leurs écoles

publiques, alors qu'elle assume les frais de construction et d'entretien de ses propres écoles. Cette participation, dont le montant est fixé après accord entre les communes de la C.C.V.L. et réévalué chaque année, s'élevait à 430 euros /an pour un enfant d'âge «maternelle» et à 215 euros /an pour un enfant d'âge «primaire» pour l'année scolaire 2007-2008.

Accueil au restaurant scolaire

Il a été décidé de ne plus prendre la date du 4^e anniversaire comme critère pour l'accès au restaurant scolaire, mais l'entrée en «moyenne section». Ce choix a été fait pour simplifier la vie des familles, les nourrices ne souhaitant pas accueillir un enfant qui leur serait retiré quelques semaines plus tard, dès son 4^e anniversaire, alors qu'il aurait pris la place d'un autre à la rentrée. Dans l'intérêt de tous, il a paru plus simple de fonctionner par année scolaire et non d'après l'âge de l'enfant.

Facturation des repas

Une facture est adressée aux familles à la fin de chaque période scolaire. Environ 20 % des familles «oublent» de régler leur facture dans le délai prescrit. Cette négligence entraîne des relances téléphoniques qui alourdissent le travail des secrétaires. **Nous renouvelons notre demande d'un règlement rapide, dans les délais indiqués. En cas de problème de paiement lié à une situation particulière, merci de prendre contact avec la mairie.**

Pédibus

Cette proposition avait été accueillie avec enthousiasme par les parents. Toutefois, elle n'a pas pu être mise en place en septembre, comme prévu après un test réussi avant l'été 2007, faute de parents disponibles pour encadrer les enfants sur le trajet vers les écoles. Désireux de poursuivre ce projet qui sécurise le déplacement des enfants se rendant seuls à l'école et limite la circulation automobile aux abords des écoles, nous lançons un appel à la solidarité. **Toutes les personnes bénévoles (parents, grands-parents, retraités...) qui accepteraient d'accompagner le rang une fois de temps en temps sont invitées à se faire connaître le plus rapidement possible à l'accueil de la mairie.** Plus les volontaires seront nombreux, plus la contrainte sera légère !

COMMISSION VIE ÉCONOMIQUE

1. Situation générale de la vie économique à Thurins

	Les «plus»	Les «moins»
Commerce	Adaptabilité et réactivité par rapport à la demande locale	Clientèle limitée à une zone locale ; centre-bourg hors de la voie de passage principale (R.D.311)
Artisanat	Activité économique élargie à la métropole voisine	Km : allongement des déplacements
Agriculture	Zone économique élargie à la métropole voisine	Pression foncière : disponibilité de terrains économiquement intéressants (surface, pente, situation...)

2. L'équipe «*Vie économique*» proposera une concertation avec les artisans dont l'activité se situe dans la zone artisanale actuelle dont l'accès est directement concerné par le projet de contournement du Pont.

Céline Morellon et Marie-Liesse Nicot, orthophonistes au 5 rue du Michard à Thurins vous informent de leur association depuis le 1^{er} mars 2008. Vous pouvez les joindre au **04 78 81 96 90**.

Syl à Syl Institut

Ouverture le 16 juin 2008 – 24 bis route du barrage à Thurins
Tél. **04 78 81 73 71** et **06 67 17 81 30**



Une psychologue pour enfants et adolescents à Thurins

POURQUOI RENCONTRER UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ?

Difficultés scolaires, problèmes de relations dans la famille, crise d'adolescence...

Ce sont principalement ces difficultés qui conduisent les parents à entreprendre cette démarche pour leurs enfants.

Ils trouvent avec le psychologue un lieu neutre où ils sont d'abord écoutés. Ils peuvent exprimer leurs difficultés passagères ou plus profondes.

QU'EST CE QU'UNE PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ?

Par sa formation universitaire (sanctionnée par le diplôme de psychologue) et son expérience de psychologue à l'école, Marie-Odile Guichard-Magnet va pouvoir aider à surmonter les problèmes rencontrés par l'enfant, l'adolescent ou sa famille.

Le psychologue utilise différentes techniques ou outils (comme l'entretien, le jeu, le dessin) pour mieux cerner les blocages, comprendre et exprimer ce qui est difficile à dire.

Elle peut aussi proposer un bilan psychologique pour évaluer, établir un diagnostic, donner des clés pour comprendre le fonctionnement de l'enfant.

Elle agit de façon ponctuelle ou plus suivie. Dans ce dernier cas : la fréquence et la régularité des séances sont des facteurs essentiels de l'évolution.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Le cabinet ouvrira le 1^{er} septembre 2008, au cœur du village de Thurins : 11 place Dugas. Le cabinet se situe juste au-dessus du cabinet de M^{me} Prost, ostéopathe. L'entrée est commune. Pour une séance, comptez environ 45 mn.

Pour en savoir plus ou prendre rendez-vous, vous pouvez dès maintenant appeler

Marie-Odile Guichard-Magnet au 06 24 39 59 49.

Informations municipales (suite)

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Réunion du Conseil Municipal du 25 avril 2008

- **Prise en charge des frais de transport des Conseillers Municipaux**
 - Dans le cadre des mandats spéciaux ou
 - D'une mission de représentation spécifique.
- **Convention courrier avec la poste**

Le déplacement du centre de tri de la poste au hameau de la Goyenche a entraîné une modification de la prestation de distribution du courrier mairie. Coût : 1196 euros TTC / an.
- **Demande de subvention pour la construction de la future médiathèque**
- **Proposition de représentant au sein de l'A.I.P.A.**

(Association Intercommunale de Maisons d'Accueil et Foyer-logement pour Personnes Agées) Association qui gère «Les Emeraudes» à Vaugneray.
M. Claude Claron a été nommé comme représentant de la Commune de Thurins.
- **Tirage au sort des jurés d'Assises**

Les personnes suivantes ont été désignées par tirage au sort dans les listes électorales, en vue de l'établissement des listes préparatoires à la liste annuelle des jurys d'assises pour l'année 2008 :

 - Suzanne Reynard
 - Sylvie Guerin
 - Marguerite Badoil épouse Guerin
 - Nathalie Leroy
 - Pierrick Lemoine
 - Corinne Chabassol
- **Election d'élus thurinois représentant la commune de syndicats intercommunaux**
 - Florence Perrin, 2^e Vice-présidente à la C.C.V.L.
 - Christian Costa, 2^e Vice-président au S.I.A.M.V.G.
 - Camille Thomas, président du Syndicat «gendarmerie».

Réunion du Conseil Municipal du 30 mai 2008

- **Modalités de concertation autour du projet de déviation de la R.D.311**

(Projet de contournement du lieu dit «le Pont» à Thurins)

L'importance du trafic routier dans cette partie du bourg pose de nombreux problèmes de sécurité. Il a été mené conjointement avec les services du département du Rhône, ainsi qu'avec la C.C.V.L., une réflexion visant à déterminer quel pourrait être le tracé d'une voie de contournement de ce secteur fortement urbanisé et comprenant une zone d'activités. Ces modalités de concertations préalables à l'enquête publique seront les suivantes :

- mise à disposition du public en mairie et à l'hôtel du département d'une exposition sous forme de panneaux présentant le projet et son évolution à partir du 8 septembre 2008 sur une période minimale de 1 mois.
- mise à disposition de registre de concertation pour recueillir les observations des citoyens lors de cette exposition.
- tenue de réunion publique à la demande de la Commune pour présenter le projet et répondre aux questions de la population.

- **Création d'un poste de policier Municipal**
- **Fixation des loyers des logements communaux.**
- **Désignation des représentants de la Commune au sein des Comités consultatifs de la C.C.V.L.**
 - Culture - tourisme : Chantal Kramp - Carole Nacci
 - Communication : Chantal Kramp - Christiane Bonnet
 - Informatique : Claude Claron
 - Sports et Loisirs : Jérôme Rolin
 - P.L.H. - logement d'urgence et aire d'accueil des gens du voyage : Anny Meignier
 - Voirie : Eric Chantre - Roger Richard - André Claron
 - Développement économique : Jean Louis Brandolini
 - Environnement - développement durable : André Guyot
 - Agriculture : Monique Blanc
 - Social - petite enfance - enfance - emploi : Anny Meignier - Monique Blanc
 - Jeunesse : Amy Meignier - Valérie Casanova
- **Désignation de représentants de la commune au sein de l'association A.L.C.A.I.Y.**
 - Claude Claron, délégué titulaire
 - Gilles Roisse, délégué suppléant
- **Désignation de nouveaux délégués à la commission des Impôts Directs proposés au choix de M. le Directeur des Services Fiscaux du Rhône.**

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.



Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les 25 juillet, 5 septembre, 26 septembre et 31 octobre à 20 h 30.

Informations intercommunales

S.I.A.H.V.G. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE VALLÉE DU GARON)

Le syndicat

Ce syndicat a été créé au début des années 90 à l'initiative des Élus de Thurins et avec l'engagement des Élus de Messimy et de Soucieu-en-Jarrest. Son siège est actuellement en mairie de Messimy.

Cet organisme gère les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, la station d'épuration de Messimy, l'assainissement non collectif et les bassins de rétention des eaux pluviales en apportant à son échelle plus de moyens techniques et financiers.

- Président Bernard Chatain
- Vice-Présidents : Guy Dumotier et Christian Costa.

Les Élus de Thurins sont présents au sein de ce syndicat et participent au travail des différentes commissions :

- Délégués titulaires : Roger Vivert, Christian Costa, Eric Chantre
- Délégués suppléants : Jean-Louis Brandolini, Sylvain Noye, Gilles Roisse.

Les travaux du syndicat sur notre commune

Sur le CD 25, les travaux de mise en séparatif des réseaux se poursuivent de la rue des Vergers au chemin de la Folletière avec pour but d'envoyer les eaux pluviales au Garon et uniquement les eaux usées à la station intercommunale de Messimy et ainsi assurer un meilleur fonctionnement de la filière de traitement les jours de pluie. Chaque propriété riveraine du CD 25 sera équipée d'un regard eaux pluviales et d'un regard eaux usées. Les propriétaires devront séparer, au plus tard dans les deux ans, les eaux dans les parties privées. Nous comptons sur le civisme de chacun pour ne pas attendre et agir rapidement sur notre environnement et ainsi d'avoir la satisfaction de laisser des rivières propres à nos enfants.

En ce qui concerne le hameau de la MATHIVIÈRE, le Syndicat est dans la phase étude du projet d'assainissement collectif de ce hameau.

RAPPELS POUR LES PROPRIÉTAIRES D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Mise en garde : Le marché de la mise en conformité des installations d'assainissement autonome se développe et vous risquez d'être contacté par ces nouvelles sociétés. Il est possible que l'on vous propose des travaux importants et coûteux, non adaptés au contexte.

Nous vous rappelons que les seules personnes habilitées à contrôler votre installation, sont les techniciens de la SDEI pour les installations existantes et le technicien du SIAHVG pour les installations neuves.

En ce qui concerne la mise en conformité des installations, les systèmes autorisés sont précisés dans l'arrêté du 6 mai 1996.

Ainsi, pour une maison individuelle, une installation neuve ou réhabilitée devra être composée :

- d'un système de **prétraitement** (fosse toutes eaux de préférence ou éventuellement micro station)
- puis obligatoirement d'un système de **traitement** (tranchées d'épandage, filtre à sable drainé ou non drainé ou terre d'infiltration).

Tout système incomplet ou autre dispositif est actuellement interdit par la réglementation.

Pour tout renseignement technique ou réglementaire, n'hésitez pas à contacter Isabelle Derisoud, technicienne du SPANC au 04 78 16 93 85.



LES PISCINES INTERCOMMUNALES



Pour tout renseignement, s'adresser à Patrick Mongour, responsable du service des sports et loisirs de la C.C.V.L. 04 78 57 83 85

• Piscine de Thurins

La piscine intercommunale vous accueille depuis le 28 juin jusqu'au 31 août inclus, tous les jours (sauf lundi) de 12 h à 18 h 45.

Tarifs :	Unité	Carnet 10
Enfants (de 4 à 14 ans inclus)	1.50 €	13.70 €
Adultes (à partir de 15 ans)	2.60 €	23.00 €

• Centre nautique de Vaugneray

Horaires d'ouverture d'été (juillet/août) : tous les jours de 10 h à 20 h

Tarifs à l'unité

Adulte (15 ans et +)	5 €
Enfant (- 15 ans)	3 €
65 ans et +	4 €
Enfant - de 4 ans	Gratuit
Adulte handicapé*	3 €
Enfant handicapé*	2 €

Fermeture exceptionnelle d'un bassin : adulte 4 €* enfant 2 €

Sur place vente de boissons fraîches, glaces, barres chocolatées et chips.

* sur présentation d'un justificatif.



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'OUEST LYONNAIS

INFORMER, RÉFLÉCHIR, AGIR POUR L'EMPLOI
Solidarité - Emplois

- Vous recherchez un emploi ou vous souhaitez changer d'emploi : quel que soit votre niveau, votre âge.
- Vous êtes artisan, chef d'entreprise et vous recherchez une personne qualifiée C.D.D., C.D.I., temps plein, temps partiel.
- Vous êtes particulier et recherchez un service à la personne : aide aux repas, ménage, repassage, petit jardinage, garde d'enfants.

Contactez-nous

- Soit en vous rendant à l'Espace Emploi Intercommunal - 6, avenue Emile Evellier 69290 Grézieu-la-Varenne, Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
- Soit en contactant le correspondant local Richard Roger - Tél. 04 78 48 95 46 pour renseignements ou rendez-vous
- Soit par téléphone au 04 78 44 67 42 aux mêmes horaires

L'ASSOCIATION PEUT VOUS PROPOSER :

- Une aide personnalisée pour plus d'efficacité dans la recherche d'emploi
- Des cours d'initiation et de perfectionnement en informatique

Nos annonces sont diffusées chaque semaine sur les panneaux municipaux, à la M.J.C. et sur le site de l'association :

www.solidarite-emplois.com.

Si vous êtes intéressé par une de nos annonces, vous pouvez nous contacter pour des renseignements complémentaires.

Vous adhérez aux objectifs de notre association.

Vous disposez d'un peu de temps.

Quelques soient vos compétences, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles. Pour cela, prenez contact avec l'Espace Emploi Intercommunal au 04 78 44 67 42 tous les après-midi.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DE LA GENDARMERIE DE L'OUEST LYONNAIS **S.I.C.G.G.O.L.**



Le 24 avril 2008, les nouveaux élus se sont retrouvés à la mairie de Vaugneray pour élire le président et vice-présidents et une information a été faite par le nouveau président sur le fonctionnement et les objectifs du syndicat.

Ce syndicat a été créé, pour la construction et la gestion de la gendarmerie. Il est constitué des 9 communes de la C.C.V.L.

Il gère actuellement 8 bureaux, 20 appartements, des espaces verts, et 1 bureau supplémentaire est en prévision. Ce patrimoine appartient au Syndicat et il a l'obligation de l'entretenir.

Le S.I.C.G.G.O.L. est représenté par 2 élus de chaque commune. Il perçoit par

habitant une taxe de 2.29 euros (environ 55 000 euros par an). Cette taxe est englobée sur l'imposition de la taxe d'habitation dans la colonne : autres syndicats. D'autre part, prend en charge les loyers soit : 135 000 euros.

Cette année, le syndicat fera construire un bureau d'accueil plus sécurisé phonétiquement et améliorera les bureaux attenants, dans le même but de discrétion... De plus l'achat d'un terrain adjacent aux nouveaux appartements doit être acquis pour futur agrandissement.

Des travaux de rénovation sont prévus dans le bâtiment construit en 1976 comprenant 10 appartements.

Président :	M. Camille Thomas (Thurins)
Vice-présidents :	M ^{me} Martine Lalauze (Brindas) M. Daniel Gerard (Vaugneray)

Vie de la commune

«DE RICHES SAISONS POUR LES ENFANTS DU CERF VOLANT» (ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE)

Cette année encore, les enseignants de l'école maternelle publique, soutenus par l'association des parents d'élèves ont su faire preuve d'imagination pour réaliser un programme scolaire, qui donne l'envie d'apprendre aux enfants.

A l'automne, tout a commencé en musique, avec deux intervenants (du centre de formation des musiciens intervenant en milieu scolaire), qui sont venus régulièrement toute l'année, pour faire découvrir aux toute petite et grande sections, la joie des chants, danses, et découverte des instruments.

Dans un même temps, était organisée une exposition des diverses créations artistiques des enfants, sur le thème de l'automne, à la salle des mariages de la mairie.

Enfin, dans le cadre de l'éducation alimentaire des enfants, des journées découverte des saveurs (salé, sucré, acide, amer) ont été élaborées, par un papa bénévole (et professionnel dans ce domaine), afin de sensibiliser leurs papilles.

L'automne a cédé sa place à l'hiver, avec son traditionnel marché de Noël, son spectacle de fin d'année, et bien sûr la visite du Père Noël.

Ensuite, les enfants de grande section, sont allés rendre visite à leurs correspondants de Lyon, et ils en ont profité pour découvrir l'architecture lyonnaise (Fourvière, et le Vieux Lyon).

Pour clore la période hivernale, l'école a travaillé en association avec la M.J.C., pour le carnaval du village, pour la plus grande joie de tous : une magnifique journée.

Puis le printemps est arrivé, les petite et moyenne sections ont appris à planter des graines pour les voir se transformer en fleurs.

Suite à «la chasse aux œufs», qui s'est déroulée pour Pâques, dans le petit bois de la Perrière, les enfants de l'école se sont vu offrir par l'association des parents d'élèves, des larves de papillons, et coccinelles, afin qu'ils apprennent à s'occuper et à respecter cette

nature qui les entoure, et pour que ces petites bêtes puissent s'envoler librement lors du lâcher d'insectes qui a eu lieu dans la cour de l'école.

Pour clore le printemps, toute l'école est allée voir un merveilleux spectacle au Patadôme d'Irigny.

Enfin est venu l'été, les enfants sont d'abord partis visiter une ferme découverte à Duerne, puis l'année s'est terminée par la fête de fin d'année, avec un spectacle de danse des enfants sur le thème de la campagne, suivi de la kermesse, et d'une tombola, sur les notes gaies d'un orgue de barbarie.

Ouf, on va pouvoir tous se reposer un peu, avant de recommencer !
Merci à tous les enseignants, personnel scolaire, parents et bénévoles de nous avoir offert une si belle année.



LA FÊTE DES VOISINS



Les riverains de la route de la Vallée du Garon se sont réunis ce mardi 27 mai 2008 au soir pour la Fête des Voisins, journée fêtée dans toute la France et l'Europe.

C'était une première pour tous ces voisins de se réunir pour cette occasion. Nous étions près de 70 personnes dans le chemin menant au Garon près du Restaurant Bonnier.

Toutes les familles avaient généreusement préparé de délicieux mets salés et sucrés et porté des boissons.

Ce petit rassemblement convivial de 3 à 4 heures nous a permis de faire connaissance entre voisins et de mettre un prénom sur chaque visage. Les enfants ont aussi beaucoup joué ensemble.

Tous sont repartis très contents de ce moment chaleureux de partage et sont déjà prêts pour renouveler cela l'année prochaine.

Le rendez-vous est donc pris... sans faute.

Une Thurinoise

Vie de la commune (suite)



Sylvie Champel, Directrice de la M.J.C., surveille les inscriptions.

Lorsqu'on regarde dans le rétroviseur la météo que ce mois de mai 2008 nous a fait subir, on se dit que la 18^e édition de la Randonnée des 9 Clochers a eu bien de la chance de profiter d'un aussi superbe beau temps. Le premier soleil de Printemps était enfin là, et les randonneurs ne s'y sont pas trompés ! Ce sont près de 2 000 marcheurs (1 973 exactement) qui ont rejoint Thurins dès 6 h 30 ce dimanche 4 mai. A 10 h, nous savions que les pronostics les plus optimistes allaient être battus. Au final, nous avons dépassé les chiffres de fréquentation de 2004 (1930 participants).

Au-delà du soleil qui fait une randonnée réussie, il faut remercier ici l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés une nouvelle fois à cette occasion :

- à la salle des sports de 6 h 30 à 14 h 30 pour les inscriptions,
- dans les rues et les lotissements de Thurins pour aider nos visiteurs à trouver les parkings pour leur voiture, – et supporter les remontrances de certains riverains qui confondent lotissement privé et lotissement communal, et pour qui les mots «accueil»,



Jean Novel, initiateur de la Randonnée des 9 Clochers, accueille les marcheurs sur le circuit des 43 km.



Fabien Deligans, Directeur du Centre de Loisirs TYM, est aux inscriptions du 10 km avec une des adhérentes de l'activité Yoga.

RANDONNÉE DES 9 CLOCHERS



A la salle Saint Martin, le Président de la M.J.C., le Directeur du TYM et l'animatrice de l'Espace Jeunes, attendent de pied ferme les marcheurs au bar pour une boisson rafraîchissante bien méritée.



Les adhérents de «l'activité Warhammer» de l'Espace Jeunes de la M.J.C. se sont mobilisés pour vendre près de 400 tickets de tombola auprès des 2 000 marcheurs.

«courtoisie» et «solidarité» sont inconnus –,

- sur les 7 relais de 7 h à 18 h pour servir boisson et casse-croûte aux marcheurs,
- et enfin à l'arrivée salle Saint Martin pour préparer la collation d'arrivée en 1973 exemplaires ou pour proposer des billets de tombola.
- Il ne faut pas oublier que la veille, l'équipe des Marcheurs du Lundi, également membres de l'activité Randonnée de la M.J.C., avaient balisé les 5 circuits toute la matinée, en arpentant les chemins de Thurins, Messimy, Yzeron, Chateaufort, Rochefort, saint Martin, Saint André, Chaussan et Rontalon (recomptez-les, ça fait bien 9 clochers).

Une telle Randonnée ne s'improvise pas : depuis octobre de l'année précédente, où il faut prendre date dans le calendrier de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, jusqu'à ce fameux premier dimanche de mai, ce sont de nombreuses réunions de coordination qui ont lieu pour préparer l'événement sous toutes ses facettes: démarches administratives, communication, tractage en mars avril, recherche de sponsors – que ceux qui nous ont accompagnés soient une nouvelle fois remerciés ici –, commandes auprès des fournisseurs... La M.J.C. consacre de nombreuses heures à la préparation de cet événement. Les remerciements et les mots de félicitations relevés dans le Livre d'Or nous vont droit au cœur.

En route désormais pour la 19^e édition, le dimanche 3 mai 2009 !

Philippe Prévost, Trésorier M.J.C.

«SÉCURITÉ ROUTIÈRE - TOUS ACTEURS» À L'ÉCOLE LES CHEMINS DE SAINT JACQUES

Ce titre évocateur et volontaire est le maître mot du plan d'action pédagogique élaboré sur le thème de la sécurité au sein de notre École. Ce programme est le fruit d'une réflexion approfondie menée en concertation avec les enseignantes, les parents d'élèves, les institutions publiques et les acteurs spécialisés du secteur.

NOTRE APPROCHE S'EST APPUYÉE SUR 3 AXES MAJEURS :

- la découverte et l'assimilation des règles élémentaires de sécurité (dont le code de la route).
- la perception de l'environnement, les notions de vision (voir) et de visibilité (être vu), la perception des risques.
- l'adaptation du comportement, notamment la faculté de réactivité et la notion de partage de l'espace avec les autres usagers.

Pour donner plus d'impact au projet, nous nous sommes efforcés de susciter la curiosité, de procurer du plaisir par une approche innovante et ludique (atelier de découverte, expérimentation et assimilation par la pratique), et nous avons associé très largement les intervenants locaux pour créer un élan dynamique et fertile (mobilisation des parents, des partenaires professionnels sponsors, de la municipalité, des institutionnels du circuit ...).

La finalité étant d'éveiller la sensibilité des enfants, et leur permettre d'adopter un comportement prudent, pour devenir des citoyens autonomes et responsables.

RÉCAPITULATION DES DATES PHARES DU CALENDRIER :

19 mars 2008 : visite de la caserne des pompiers pour le cycle 3, les enfants ont été captivés par la présentation des installations et du matériel très spectaculaires. Ils ont également pu converser avec les pompiers sur les thèmes de prévention, d'alerte et de premiers secours.

Atelier pédagogique en classe pour le cycle 2 (code de la route).

2 avril 2008 : session de préparation et d'assimilation pour le cycle 3 sur le stade de foot converti en gigantesque praticable cycliste avec le concours de la Police Municipale (4 ateliers : découverte descriptive du vélo, réglages et maintenance mécanique du matériel, circuit dextérité, circuit routier).

Visite de la caserne des pompiers pour les cycles 1 et 2.

7 mai 2008 : le Cycle 1 est regroupé sur un circuit pédagogique dans la cour de l'école pour faire l'apprentissage des déplacements piétonniers en alternance avec l'exploration d'un circuit où les petits évoluent en voitures à pédales.

Le cycle 2 avait investi le stade de foot divisé en 2 zones : d'un côté, un circuit routier en expérimentation de la signalisation, et de l'autre, un immense circuit de dextérité parsemé d'une multitude d'agrès variés (slalom, piste d'accélération, décélération, rampe ascendante, descendante, franchissement d'obstacles divers, ...).

Le cycle 3 était reçu par la Police Nationale au centre de formation PERCIGONES de Ternay (Piste d'Education Routière Citoyenne des Gônes) où Le Major MARTINEZ et son équipe d'instructeurs spécialisés ont initié les enfants aux bons comportements et au partage de la route. Il faut noter la qualité du contenu pédagogique, la compétence et la dimension humaine des animateurs qui ont su conquérir l'attention des jeunes enfants, lesquels ont été littéralement exaltés par cette journée.



19 mai 2008 : le Cycle 3 a suivi la formation d'initiation aux premiers secours dispensée par les pompiers. Les enfants ont appris comment se comporter en cas d'accident : alerter les secours, conditionner la victime, protéger l'espace pour éviter le sur-accident.

30 juin 2008 : sortie piétonne pour le cycle 2 et cycliste pour le cycle 3 avec point de ralliement au barrage pour un pique-nique champêtre.

En conclusion, c'est un véritable élan moteur qui s'est propagé tout au long du programme avec une intensité qui a largement dépassé toutes nos espérances. Les enfants ont été passionnés par le sujet et ont démontré une motivation exemplaire qui gratifie tous les efforts engagés pour construire ce projet de grande envergure. Nous en profitons pour adresser un immense merci à tous ceux qui nous ont aidés, et sans qui, rien n'aurait été possible :

- les parents qui ont répondu massivement et systématiquement «présents» sur toutes les manifestations pour encadrer les activités avec beaucoup d'application aux côtés des enseignantes ;
- les partenaires sponsors qui ont contribué au succès de l'opération : CCTAML Thurins, Garage GUTH LARIVE Messimy, Garage CITROËN DUCRET Grigny, Serrurerie BRUYAS Thurins, Mairie et Police Municipale de Thurins, SDEI Service de Eaux ;
- les institutionnels spécialistes de la sécurité qui ont prodigué leur savoir avec une dimension technique, pédagogique et humaine remarquables : les sapeurs-pompiers de Thurins, le SDIS de Lyon (section formation), le centre de formation PERCIGONES de la Police Nationale de Ternay, la MAE assurance de Lyon, La Maison de l'Environnement de Lyon.

Nous souhaitons bonne route à nos jeunes écoliers qui seront les futurs conducteurs de demain et sans aucun doute des promoteurs assidus de sécurité.



Vie de la commune (suite)

FÊTE DES MÈRES



Organisée habituellement en lien avec l'Association des Familles qui s'est dissoute cette année, la Municipalité a souhaité continuer cette tradition.

Depuis la dernière Fête des Mères, 40 bébés sont nés dont la toute dernière Alexane née au domicile de ses parents à Thurins. C'est donc 40 mamans sans oublier les papas qui ont été invités, ce samedi 24 mai.

Après le discours de Monsieur le Maire, Roger VIVERT, des élèves de la Maison de la Musique ont proposé une animation :

Faustine et Solène ont lu les mots d'enfants recueillis dans les classes de maternelles sur le sujet «Qu'est-ce une maman pour toi ?»

Les réponses sont parfois surprenantes.

Clémence et Eloïse ont joué en duo un morceau à la Guitare.

Faustine a dédié une poésie.

Distribution aux Mamans de la plante offerte par la Municipalité.

Et c'est sur un air de piano, joué par Jules, que celle-ci s'est terminée.

Pas un pleur, les bébés étaient tout sourire, les parents aussi.

Un rayon de soleil a permis de clore cette fête par un vin d'honneur à l'extérieur et la prise de la traditionnelle photo des Mamans et des Bébés de l'année.

Nous remercions les parents présents et également les élèves de la Maison de la Musique pour leur remarquable animation.



HOMMAGE À MADAME RAYMOND



A l'occasion des obsèques de M^{me} Marguerite RAYMOND, nous reprenons le texte lu à l'église par Monsieur le Maire.

Madame RAYMOND,

Votre départ a surpris tout le monde par son caractère subit et inattendu. Il a également fait remonter dans nos mémoires la femme

d'engagement que vous avez été tout au long de votre vie.

Les nombreuses implications dans la vie économique, dans la vie sociale et dans la vie associative ont été évoquées et, pour ma part, je voudrais revenir plus particulièrement sur votre engagement municipal.

C'est en effet dès mars 1971 que le Dr BERRIER – lequel commence un 2^e mandat de Maire – vous appelle à rejoindre son équipe.

Pendant six ans, comme conseillère municipale, vous êtes appréciée pour vos qualités d'humanité, d'efficacité et de simplicité au service des autres.

Ces qualités font que, lors du renouvellement du conseil municipal en 1977, le Docteur BERRIER vous propose comme 1^{ère} adjointe.

Elue à ce poste, vous allez siéger jusqu'en mars 1983, remplissant votre rôle de seconde du Maire d'une manière appréciée de tous.

Avant vous, peu de femmes avaient rempli la fonction d'élue et vous avez été la première à occuper un poste d'adjointe à la Mairie de Thurins.

A cette époque, pourtant pas si lointaine, vous avez été pionnière en ce domaine et vous avez surtout montré que les femmes peuvent bien évidemment apporter leur sensibilité dans le cadre des décisions qu'une municipalité est amenée à prendre.

Pour ce courage que vous avez eu avant tout le monde, pour votre intelligence active, au nom des habitants de Thurins, je vous dis merci.

Merci à Joseph votre époux et à vos enfants qui ont permis, parfois au détriment de la vie professionnelle et de la présence familiale, que vous vous engagiez pour améliorer la vie des habitants de notre village.

La présence de nombreux élus, anciens et actuels, à vos côtés aujourd'hui atteste bien de la reconnaissance que Thurins vous doit.

En souhaitant beaucoup de courage et d'espérance à toute votre famille, et au nom de votre chère commune, je vous redis :

Merci Madame RAYMOND.

Roger VIVERT

Fête Nationale

Le 13 juillet, nous invitons les enfants à se rassembler à partir de 21 h 30, des lampions leur seront distribués dans la cour de la mairie.

Vers 22 h 15, tir du feu d'artifice dans le Vallon.

Nous vous demandons de bien respecter les consignes de sécurité habituelles :

- Respecter le périmètre de sécurité en restant bien groupés près de la mairie et en ne s'approchant pas de la zone de tir.
- Ne pas lancer de pétards dans la foule.

Nous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents, ceux-ci étant responsables de tous dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer en manipulant des pétards.

INAUGURATION DU CENTRE DE TRI



La Poste inaugure la plate-forme de distribution du courrier de Thurins

Mardi 3 juin, Michel Paillason, Directeur du Courrier du Rhône a inauguré la plate-forme de distribution du courrier de Thurins, aux côtés de Philippe Richard, Directeur du centre et en présence de Roger Vivert, Maire de Thurins, ainsi que de nombreuses personnalités, clients et salariés de La Poste.

Entièrement dédiée à la distribution du courrier, la plate-forme de distribution a démarré son activité le 18 mars 2008 au lieu dit La Goyenche.

Une trentaine d'employés disposent d'un bâtiment de 250 m² adapté à leur activité. Ils desservent près de 6 600 foyers répartis sur 7 communes : Saint-Martin-en-Haut, Soucieu-en-Jarrest, Messimy, Thurins, Rontalon, Yzeron et Duerne. A cette fin, ils parcourent environ 500 km par jour.

Le centre traite, en moyenne 17 000 objets postaux par jour (lettres, colis, presse confondus) distribués par les facteurs et 5 000 collectés dans les boîtes aux lettres et bureaux de poste pour être ensuite acheminés vers le centre de traitement du courrier de Saint-Priest.

Cette plate-forme de distribution du courrier entre dans un projet global de modernisation du courrier d'envergure nationale et contribue à l'amélioration des services que La Poste propose à ses clients.

Si les particuliers continuent de se rendre dans leur bureau de poste habituel, où ils peuvent effectuer toutes leurs opérations -notamment le retrait des recommandés et des colis-, les entreprises, quant à elles, bénéficient aujourd'hui de meilleures conditions d'accueil : facilité d'accès, adaptation des heures de mise à disposition du courrier le matin et de dépôt le soir.

De son côté, Roger Vivert, maire de Thurins s'est réjoui que l'implantation de ce centre de tri ait permis de maintenir les emplois sur la commune.

L'avez-vous vue ?

Une boîte aux lettres a été implantée à côté de l'arrêt des cars sur le parking de la mairie.



Informations diverses

HORAIRES D'ÉTÉ POUR L'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du mardi 15 juillet au samedi 30 août, la mairie sera ouverte uniquement les matins, de 8 h 30 à 12 h 00. Fermeture les samedis 26 juillet et 16 août.
- A compter du lundi 1^{er} septembre, les horaires seront à nouveau : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 8 h 30 à 12 h 00 ; mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30 ; jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à

SEMAINE DES RETRAITÉS

Elle aura lieu cette année du 20 au 25 octobre 2008.

Thème : « *Jeunes et Vieux, connectez-vous !* »

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur tous les espaces publics... (code général des collectivités territoriales, code de la santé publique, règlement sanitaire départemental).

Il est demandé aux propriétaires des chiens de ramasser les déjections de leurs animaux sur ces lieux. Les infractions sont passibles d'amendes.

RECOMMANDATIONS «CANICULE» DE LA PRÉFECTURE

Un dossier de recommandations «Canicule» est à votre disposition pour consultation à la mairie. Il aborde les points suivants :

- 1 - Se préparer à d'éventuelles fortes chaleurs
- 2 - Se préparer et agir dès l'annonce d'une vague de chaleur et durant celle-ci
- 3 - Qui est à risque ?
- 4 - Reconnaître les pathologies liées à la chaleur
- 5 - Pic de pollution atmosphérique durant une canicule
- 6 - Médicaments et chaleur

EN VOICI UN EXTRAIT :

Conseils individuels

- Evitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11 h - 21 h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante).
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics).
- Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher.
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (en cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale).
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Evitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques.

- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes...) et des crudités (concombres, tomates...), sauf en cas de diarrhées, voire de l'eau gélifiée.
- Accompagnez la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes...).
- Evitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).

Conseils collectifs

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Conseils pour limiter l'augmentation de température de l'habitation

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. Provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.
- Baisser ou éteindre les lumières électriques.

Les recommandations de comportement à adopter sont aussi accessibles via le numéro vert «*canicule info service*» : 0800.06.66.66 (appel gratuit depuis un téléphone fixe)

OPÉRATION «TRANQUILLITÉ VACANCES» LANCÉE PAR LA GENDARMERIE NATIONALE

Chaque année, la période estivale est propice à la commission de cambriolages, de vols de véhicules, de vols par ruse ou d'escroquerie de toute nature.

Le concours de la population étant un élément déterminant dans la lutte contre la délinquance ou l'insécurité car il permet d'optimiser l'action des gendarmes, la gendarmerie insiste sur les points suivants :

Si vous partez en vacances, nous vous conseillons :

- De signaler la période de votre absence à la brigade de gendarmerie ou à la police municipale dont vous dépendez ; des « rondes » seront faites.
- D'informer vos voisins de votre absence.
- Donner éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, qu'il

vide la boîte aux lettres et qu'il soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.

- Ne pas laisser de message évoquant votre absence sur le répondeur ; faire éventuellement le transfert d'appel.
- Faire suivre votre courrier sur votre lieu de vacances.

De façon générale, nous vous demandons :

De signaler systématiquement à la gendarmerie (17 ou numéro France Télécom) toute présence suspecte de personne ou de véhicule surtout si les individus que vous voyez vous sont inconnus.

Nous vous invitons à relever les caractéristiques des véhicules aperçus (marque, type, couleur, immatriculation) et à nous les communiquer.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Le Conciliateur de Justice tiendra des permanences pour les habitants de Chaponost, Brindas, Messimy, Thurins.

Les rendez-vous se prennent au C.C.A.S. de Chaponost auprès de **M^{me} Richerot - Tél. 04 78 16 08 97.**

Planning des permanences

POUR LES MOIS SUIVANTS :

- Septembre : Mercredi 10
Mercredi 24
- Octobre : Mercredi 08
Mercredi 22
- Novembre : Mercredi 12
Mercredi 26
- Décembre : Mercredi 10

Vie associative

A.S. PÉTANQUE THURINOISE

Concours de Doublettes du samedi 19 avril 2008

Finale : Anthony Reinhardt et Sylvia Mortes (Villeurbanne) battent Kevin et Christian Brochot (Chaponost), par 13 à 6.



But d'honneur

Les 16 joueurs qualifiés pour la phase finale du samedi 6 septembre 2008 :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1 - Clavel Jacky | 2 - Perraud Bernard |
| 3 - Couturier Hervé | 4 - Reynard Bob |
| 5 - Brochot Grégory | 6 - Belogi Sébastien |
| 7 - Brochot Romain | 8 - Blanc Jocelyne |
| 9 - Gasrel Jean-Claude | 10 - Confort Bruno |
| 11 - Dumont Bruno | 12 - Reynard Bertrand |
| 13 - Brochot Kevin | 14 - Stevenin Nicolas |
| 15 - Iannico Emmanuel | 16 - Brochot Christian |

Remplaçants si forfaits :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| 17 - Perrier Gilbert | 18 - Bonnier Yves |
| 19 - Ubaud Jean | 20 - Cretin Georges |
| 21 - Laval Maurice | |

F.N.A.C.A. COMITÉ DE THURINS-RONTALON

Sortie annuelle du mardi 13 mai 2008

71 participants sont partis tôt le matin direction l'Ardèche, et avec le beau temps. Après le traditionnel casse-croûte du matin, direction Vanosc par Serrières-sur-Rhône et Annonay. Visite de l'Espace-Musée Joseph Besset (fils de paysan devenu industriel du car). Puis repas à l'Auberge de St Clair, «la Moustache Gourmande». Au cours du repas, jeu du tiercé de la chanson avec des tubes de notre temps (interprétés justement par le patron Moustache) et remises de cadeaux aux gagnants. Retour à Thurins, non sans finir les restes du casse-croûte du matin, avant de se séparer.



Vie associative (suite)

JUDO CLUB DE THURINS

LA SAISON 2008-2009 COMMENCERA LE 15 SEPTEMBRE !

- Le Judo Club de Thurins et son Professeur diplômé d'État Marc Tranchand vous proposent des activités accessibles au plus grand nombre, dès 4 ans pour le Judo, et dès 9 ans pour le Jujitsu / Self-Défense.
- Pour les adultes et les adolescents, une activité de Jujitsu Combat (fighting) est également proposée.
- Pour ceux et celles intéressés par la compétition, le Club participe activement aux championnats F.F.J.D.A.
- Pour tout renseignement et pour vos inscriptions, nous serons heureux de vous accueillir aux **Forums des Associations de Thurins et de Messimy**.
- Les cours sont dispensés à la **salle des sports de Thurins**, route d'Yzeron.

Pour plus d'information, merci de contacter Yvan Couëdel au 06 81 24 67 05 ou par e-mail : judoclubthurins@free.fr



Carte adhésion Judo Club Thurins :		5,00 €
Licence FFJDA :		32,00 €
Cours principal :	1 h 00	98,00 €
	1 h 30	145,00 €
Cours complémentaires :	1 h 00	22,00 €
	1 h 30	32,00 €
	Musculation (1 h 00)	18,00 €

Réduction sur le prix des cours pour les familles inscrivant plusieurs judokas :

- 2^e adhérent - 5 %
- 3^e adhérent - 10 %
- 4^e adhérent - 15 %
- ...

Cours de judo

Né en 2004	Lundi	L1	17 h 30 à 18 h 30	/	Mercredi	M1	16 h 30 à 17 h 30
Né en 2003	Lundi	L1	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V1	17 h 00 à 18 h 00
Né en 2002	Mercredi	M1	16 h 30 à 17 h 30	/	Vendredi	V1	17 h 00 à 18 h 00
Né en 2001	Mercredi	M2	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V1	17 h 00 à 18 h 00
Né en 2000	Mercredi	M2	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V1	17 h 00 à 18 h 00
Né en 1999	Mercredi	M2	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 30
Né en 1998	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 30
Né en 1997	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 30
Né en 1996	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 30
Né en 1995	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 30
Né en 1994	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 30	/	Vendredi	V3	19 h 30 à 21 h 30
Né en 1993 et avant	Vendredi	V3	19 h 30 à 21 h 30				

PRÉPARATION MUSCULAIRE ET PHYSIQUE COMPÉTITION

Né de 1996 à 1993	Jeudi	J1	18 h 15 à 19 h 15
Né en 1992 et avant	Jeudi	J2	19 h 15 à 20 h 15

Cours de Jujitsu

Adultes (1992 et avant)	Lundi	L3	20 h 00 à 21 h 30
Enfants (1999-96)	Mercredi	M3	18 h 30 à 19 h 30
Adolescents (1995-93)	Mercredi	M4	19 h 30 à 20 h 30

Document à fournir AU PLUS TARD AU 1^{ER} COURS

- Autorisation parentale signée pour les mineurs
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo avec la mention « en compétition »
- Licence FFJDA signée
- Le règlement complet (adhésion et cotisation)

Pour toute information, contactez Yvan Couëdel au 06 81 24 67 05.



DEMI-DÉCADE CLASSES EN 3



*Cette année, les demi-décades auront lieu le samedi 11 octobre 2008
au restaurant «le gîte gourmand» à Yzeron, à partir de 19 h 30*

*Les personnes intéressées et qui n'auraient pas encore été contactées pourront s'adresser
auprès des responsables suivants, pour tous renseignements :*

Marcelle Vincent - Tél. 04 78 48 94 68

Sandrine Gaudin - Tél. 04 78 81 74 46

LA JOURNÉE DU FRUIT : C'EST REPARTI !



L'équipe 2008 a relevé le défi de donner le jour à la 24^e édition de la Journée du Fruit.

La co-présidence issue d'une forte volonté de travailler en équipe, sera désormais assurée par **Claudie PETIT** et **Christophe MONTANO**.

- Vice-présidents : Marie-Caroline GARCIN et Jean-Louis BRANDOLINI
- Trésorier : Patrick GINET
- Trésorier adjoint : André CLARON
- Secrétaire : Marie GEOFFROY
- Conseil d'administration : Gisèle ALLALA, Pierre Yves BOUCHUT, Philippe BRUN, François CLAVEL, Marius DUTTER, Claude MAGNIN, Monique MASSARD et Pierre SARZIER.

Le thème retenu pour cette 24^e édition est «**La Bande Dessinée**». Il rassemblera dans la bonne humeur et la convivialité, les passionnés, quel que soit leur âge !

Les chars du défilé seront animés par les personnages de Bande Dessinée. Nous vous invitons dès aujourd'hui, à vous joindre à la parade, revêtus pourquoi pas, du déguisement de votre héros préféré.

Cette 24^e Journée du Fruit, dans l'esprit des fondateurs, veut «**faire connaître Thurins et sa production de fruits et rassembler les Thurinois**». Pour nous aider à pérenniser cette Fête devenue tradition, rejoignez-nous nombreux pour la préparer et pour la vivre !

A NOTER DANS VOTRE AGENDA :

Cette année, nous festoyons le **dimanche 14 septembre 2008**



Vie associative (suite)

Rétrospective 2007/2008

LA
MAISON
DE LA
MUSIQUE

5 Avril

Concert et scène ouverte à la salle St Martin
Une réussite! Au rendez-vous : créativité, qualité (des musiciens et de l'auditoire), convivialité. Merci à tous les parents qui ont participé.

24 Mai

Fête des Mères à la salle des mariages
Les mamans de l'année et leurs bébés ont apprécié la petite représentation donnée par de tout jeunes musiciens de la maison de la musique.

21 Juin

Fête de la musique à Thurins
La Maison de la Musique sort de ses murs et donne un mini concert.

23 Juin

Intervention dans nos écoles Thurinoises
Nos animateurs et animatrices présentent leurs instruments et donnent un mini récital aux classes de primaire. Les maternelles découvrent l'éveil musical.

Remerciements à la mairie pour les travaux réalisés et l'achat des matériaux, qui nous offrent des locaux plus spacieux et accueillants.

Réunions ouvertes à tous :
Nous poursuivons à la rentrée, ces rencontres fructueuses et dynamiques.



Fête des mères



Concert salle St Martin

Juin

Fin de la saison !
avec les auditions de fin d'année. Une épreuve, sans doute pour beaucoup, mais aussi un agréable moment pour clore la saison musicale et se dire, autour d'un verre, à bientôt à la rentrée.

**Juillet
Aout**

Septembre

Bonnes vacances à tous ! et à

pour les inscriptions.
Samedi 6 au Forum des Associations.
Samedi 13 dans nos locaux.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :

Irène Breyse, présidente
Tél. 06 07 31 09 64
Jean-Luc Kramp, trésorier
Tél. 04 78 81 73 15
Jean-Paul Bonhotal
Tél. 04 78 81 73 95
musique.thurins@free.fr

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE THURINS

Explication de la lettre qui suit dont le texte reste intégralement composé par les familles Mélikian née Kac et la famille Nerson-Cahen.

En effet en septembre 2006, un premier contact est établi avec le Groupe de Recherche.

Germaine et Marie tentent de retrouver leur passé, ce qui les conduit chez France Bergia et par la suite nous découvrons qu'il y a eu une deuxième famille cachée par le Docteur Berrier. Personne ne savait... A moins que !!! de nouveaux témoignages... nous arrivent.

Docteur Berrier... cet inconnu... à la nuit tombée on frappe à la porte de M^{me} France Bergia et sa belle-mère, à Thurins (Rhône) Qu'est-ce que c'est... Berrier, ouvrez vite...

Elle ouvre sans hésitation. Il tient par la main deux fillettes. Une de quatre ans : Germaine, l'autre de sept ans : Marie, deux sœurs. Leur père déporté en 1942, leur mère «découverte» inopinément le 22 mars à Chasseneuil sur Bonniere (Charente) déportée aussi ; du seul fait qu'ils étaient juifs.

Vous me les gardez dit-il. Personne ne doit savoir qu'elles sont chez vous. Je vous les confie. Elles ne doivent pas sortir. Vous les tenez cachées.

Ces orphelines de parents le sont aussi de leur histoire, trop petites à l'époque pour se souvenir.

L'âge venu, un jour elles se sont décidées à remonter le temps.

Ce qui les mène à Brignais chez M^{me} France Bergia, laquelle raconte cette scène de juin 1944.

Une autre fois il est arrivé avec un bébé de quelques mois, que nous avons gardé quelques semaines puis il l'a repris pour le cacher ailleurs. Nous (elle et sa belle-mère) avons oublié son nom. Il était le fils d'un professeur à la faculté de Lyon.

Comment et par qui le docteur Berrier les a amenés chez elle, ça France ne le sait pas – nous ne posons pas de questions ! – Médecin généraliste à Thurins avant et après guerre, il en sera élu maire, truculent personnage bien connu et aimé dans toute la région. Le docteur Berrier, devait avoir des liens soit avec la résistance, soit avec des réseaux juifs qui faisaient leur possible pour sauver les enfants. Il est décédé et sa femme vient juste de s'éteindre. Germaine et Marie

veulent en savoir plus. Elles entrent en relation avec le Groupe de recherche sur l'histoire et le patrimoine de la commune de Thurins. Ils sont surpris de cette révélation de son action durant la guerre. Ils se mettent à la recherche d'indices et découvrent un carton d'une famille Nerson-Cahen déposé à son enterrement le 9 mai 1996 où il est écrit : «c'est grâce au Dr Berrier que toute la famille a été sauvée durant la guerre».

Contact est pris avec M^{me} Michèle Nerson-Cahen à Sarcey (69) qui confirme et relate à son tour :

Elle est née à Lyon en 1939. Son père officier de cavalerie, mobilisé, puis prisonnier, s'évade de la forteresse de Colditz (Allemagne) revient à Lyon fin 1941. Dès lors la famille quitte la ville et se retire à Châteauneuf (commune d'Yzeron) jouxtant la ferme Fontrobert. Une nuit de janvier 1944, Marguerite Poncette arrive de Lyon en partie à pied dans la neige et le froid, pour les alerter qu'ils vont être arrêtés au petit matin par la gestapo.

Une de leurs connaissances, Simone Dubugey, interrogée par les nazis avait avoué où se cachait la famille Nerson-Cahen. Mais elle réussit pour leur salut à avertir Marguerite Poncette. D'emblée ils partent en direction de Thurins échappant de quelques heures à leurs griffes. Ils avaient un jour rencontré le Dr Berrier et sa femme. Ils leur avaient paru être des personnes de confiance. C'est leur dernier espoir et recours. Ils frappent à la porte des Berrier qui les recueillent immédiatement. Le couple leur trouva chez la mère «trotinette», Michèle ne connaît que ce sobriquet, (la pauvre femme boitait) à la Burlière (hameau sur les hauteurs de Thurins) une «cabane» où se cacher. Ils y demeurent sains et saufs jusqu'à la libération.

Ce docteur Berrier qui a tant fait pour tous ces indésirables traqués et certainement pour d'autres que nous ne connaissons pas à ce jour, une fois le cauchemar passé, n'en a pas fait mention. Cette attitude de discrétion donne à Germaine et Marie la force de continuer la quête de leur histoire et de faire reconnaître les Bergia, les Berrier, et tous ces anonymes qui ont protégé malgré les risques qu'ils encouraient, parmi les JUSTES afin qu'ils ne demeurent plus des inconnus et des silencieux de l'histoire.

THURINS THÉÂTRE



Ca y est, c'est fini !

C'est le travail de tout un groupe qui a permis le succès de cette saison : de la construction de la salle, de la scène, en passant par les répétitions jusqu'à la buvette, chacun a apporté sa pierre à l'édifice. Seul le temps n'était pas de la partie, nous obligeant à

installer un chauffage en urgence, pour le confort de nos spectateurs.

Chacun d'eux a pu apprécier le boulevard de son choix, adulte ou jeunesse, et parfois même les deux présentés par des acteurs qui se sont largement appropriés leur rôle.

Les plus jeunes qui ont joué des sketches en avant-programme du boulevard des Ados, en réponse à leur trac, ont vu leur prestation récompensée par les applaudissements bien mérités.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont fait le plaisir de venir applaudir ces spectacles car ce sont eux qui ont fait notre succès..

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine saison, et en attendant vous souhaitons de bonnes vacances...

Vie associative (suite)

MARCHÉ DE L'ARTISANAT 2008

Cette année, le marché de l'artisanat, organisé par l'association des parents d'élèves des écoles publiques de Thurins, aura lieu le :

Dimanche 12 octobre 2008
De 9 h 30 à 18 h 00
A la salle St Martin.

Depuis quatre ans, ce marché est devenu le rendez-vous incontournable des amateurs d'art, et d'artisanat, tant par la diversité, la qualité, mais surtout par l'originalité des productions exposées.

Alors, si vous souhaitez préparer vos emplettes pour Noël, ou simplement flâner en famille au milieu d'une profusion de formes, et de couleurs, reprenez bien cette date, et nous serons heureux de vous accueillir.

L'entrée est toujours gratuite à tous les visiteurs, avec une buvette, et une restauration sur place, ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants. A bientôt.

Calendrier des fêtes 2008

Juillet

Mardi 1 ^{er}	Remise des dictionnaires aux élèves partant en 6 ^e , à 19 h à la mairie
Samedi 5	Contes d'un soir d'été dans la cour de la mairie, à 20 h
Dimanche 13	Feu d'Artifice et bal des Pompiers
Lundi 14	A.S.P.T. : souvenir Claude Fenet à 14 h au stade

Août

Samedi 2	ASPT : concours de la vogue à 13 h 30 au stade
Samedi 2	VOGUE
Dimanche 3	VOGUE
Lundi 4	VOGUE
Dimanche 31	F.N.A.C.A. : journée familiale

Septembre

Samedi 6	Forum des Associations de 9 h 00 à 13 h 00 à la salle St Martin A.S.P.T. : phase finale du But d'Honneur à 13 h 30 au stade
Dimanche 14	Journée du Fruit
Samedi 27	Thurins Théâtre : assemblée générale à 11 h 00 au théâtre

Octobre

Samedi 4	Loto des Bleuets à 19 h 30 à la salle St Martin
Samedi 11	A.S.P.T. : assemblée générale à 10 h 30 à la Mairie de Thurins Exposition « l'Enfant et la Rue » salle des Mariages (au jeudi 23/10)
Dimanche 12	Marché de l'Artisanat des parents d'élèves des écoles publiques à la salle St Martin
Vendredi 17	Assemblée générale APPEL-OGEC à 20 h 30 en Mairie de Thurins
Dimanche 19	Western Dance : Assemblée générale à 14 h 00 à la salle St Martin
Samedi 25	F.C.V.L. : choucroute à la salle St Martin
Dimanche 26	Club de l'Age d'Or : concours de belote à 14 h 00 à la salle St Martin

Vous avez la parole...

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.



**Vous avez la parole. Profitez-en, exprimez-vous !
Nous vous rappelons que cet espace vous est réservé.**

LETTRE OUVERTE AUX POMPIERS DE THURINS, MESSIMY ET DE LA C.C.V.L.

Une méchante fatalité s'est acharnée sur moi puisque par deux fois, à cinq ans d'intervalle, juin 2002 et octobre 2007, j'ai subi deux accidents de voiture similaires (même endroit, même contexte) sur la ligne droite bordée de platanes entre Thurins et Messimy.

Par deux fois, j'ai bénéficié de l'intervention rapide et efficace des pompiers de Thurins et de Messimy qui m'ont désincarcérée de mon véhicule avant de me diriger sur les urgences de Lyon-Sud.

Par deux fois j'ai pu bénéficier de leur sollicitude, de leur patience, de leurs multiples attentions, de leur savoir-faire et de leur compassion.

Il est bien rare que les pompiers reçoivent la reconnaissance qu'ils méritent car les acteurs des drames quotidiens disparaissent dans l'anonymat.

En Janvier 2008, nous avons bien reçu à Thurins, la visite de nos Pompiers pour le calendrier annuel. C'est une sympathique tradition que l'on a plaisir à retrouver.

Pour ma part j'ai eu le plaisir et l'émotion de rencontrer le pompier qui a découpé les tôles de mon véhicule qui menaçait de prendre feu lors de mon accident (5 octobre 2007).

Je profite du bulletin municipal pour exprimer ma reconnaissance aux pompiers de Thurins, à ceux de la C.C.V.L. à tous les autres, professionnels ou bénévoles, à tous ces humbles inconnus qui nous secourent, allègent nos souffrances, nous offrent leur présence réconfortante, leurs gestes sûrs et mesurés, leur expérience efficace et qui vont même parfois jusqu'à sacrifier leur propre vie si les circonstances l'exigent pour nous sauver.

Recevez tous, chers amis Pompiers, ma considération, mon admiration et mon merci.

Christiane Bonnet

État civil



Naissances

26.03.2008 Maxime Paul CORNU
24.04.2008 Lilou Rose Jeanne COMPTOUR
02.05.2008 Alexane Elsa Raphaëlle DUMAS

Mariage

03.05.2008

Stéphanie Marie CLARON &
Mickaël André Marie CHARRETIER



Décès

30.04.2008 M^{me} THEVENON, née GRANJON Andrée Marie
01.05.08 M. JASSERAND Hervé
29.05.2008 M^{me} RAYMOND, née BLANC Marguerite (hors commune)

Les Classes en 8



Photo de M^{me} Sylvie OLLON, photographe à Saint Laurent de Chamousset (06 82 35 31 94) qui a réalisé les photos de la journée.
Avec nos remerciements pour sa participation gracieuse.